

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION

Identifiant du produit: OXISAN
Dénomination du produit: OXISAN
Date de Révision: 19 août 2024 **Date d'impression:** 19 août 2024
Version: 3.1 **Remplace la date:** 13 mai 2022
Nom du fabricant: CONSTANT
Adresse: 7585 Corderner Lasalle, QC, CA, H8N 2R5
N° de téléphone en cas d'urgence: (613) 996-6666 / 1-888-CAN-UTEC (226-8832)
Numéro d'information: 514-761-3339 / 1-800-565-7888
Fax: 514-761-1117
Produit / utilisations recommandées: ASSAINISSEUR / NETTOYANT À BASE D'ACIDE PERACÉTIQUE

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aigüe par inhalation vapeur - Catégorie 2
Toxicité orale aigüe - Catégorie 4
Matières corrosives pour les métaux - Catégorie 1
Liquides inflammables - Catégorie 4
Liquides comburants - Catégorie 3
Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Corrosion cutanée - Catégorie 1A

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger - Santé

Mortel par inhalation.
Nocif en cas d'ingestion
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Mentions de danger - Physique

Peut être corrosif pour les métaux.
Liquide combustible
Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Conseils de prudence - Général

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Se laver/laver ses mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Porter des vêtements résistant au feu et aux flammes ou ignifuges.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Un traitement spécifique est urgent (voir Mesures de premiers soins sur cette étiquette).

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone, de la mousse antialcool, de l'eau pulvérisée ou de la poudre chimique pour l'extinction.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Traitement spécifique (voir Mesures de premiers soins sur cette étiquette).

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker à une température ne dépassant pas 40°C/104°F.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Entreposer dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Entreposer séparément.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/nationale/internationale. Sous RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur des produits de déterminer au moment de l'élimination si le produit répond aux critères de la RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales.

Dangers physiques non classifiés par ailleurs

Pas de données disponibles.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

Pas de données disponibles.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Relevés automatisés S3

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

CAS	Nom Chimique	%/poids
0007722-84-1	Peroxyde d'hydrogène	10% - 30%
0000064-19-7	Acide acétique	7% - 13%
0000079-21-0	Acide peracétique	5% - 10%

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais où elle peut confortablement respirer. En cas d'exposition/malaise ou si préoccupé: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Contact oculaire

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais. Rincer les yeux avec prudence en utilisant de l'eau tiède qui coule doucement pour plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles cornéennes éventuelles, si ceci peut être fait facilement. Continuer le rinçage pendant une durée de 30 minutes. Prenez soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non touché ou sur le visage.

Contact cutané

Enlever les vêtements contaminés, souliers et articles de cuire (e.g. bracelets de montre, ceintures). Laver avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pour une durée de 15-20 minutes. En cas d'irritation cutanée ou rougeurs: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux. Garder vêtements contaminés sous l'eau et laver avant de réutiliser {ou jeter}. En cas d'exposition/malaise ou si préoccupé: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, couchez-vous sur votre côté, dans une position de recouvrement. En cas d'exposition ou si préoccupé: consulter un médecin/obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Pas de données disponibles.

Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Pas de données disponibles.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

l'eau pulvérisée avec additif (par exemple avec un AFFF, agent formant un film flottant), le dioxyde de carbone, les poudres chimiques, ou de la mousse (eau avec adjonction d'un émulseur spécial compatible avec les produits polaires). On pourra utiliser l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu.

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun

Dangers spécifiques en cas d'incendie

Pas de données disponibles.

Techniques de lutte contre l'incendie

Immédiatement isoler la zone de danger et refuser l'accès au personnel non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. L'eau pulvérisée peut être utile pour minimiser ou disperser les vapeurs et protéger le personnel. L'eau peut être inefficace, mais peut être utilisée afin de refroidir les contenants exposés à la chaleur ou aux flammes. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du mouillage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures de protection spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Isoler la zone de danger et tenir personnel inutile à l'écart. Éliminer toutes sources potentielles d'allumage de la zone immédiate. Prévenir les autorités si le grand public est exposé ou si l'environnement est exposé ou sera probablement exposé.

Équipements de protection

Appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive et masque complet ou respirateur à air comprimé à pression positive avec ARI d'évacuation (approuvé par le NIOSH).

Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Récupérer le produit en l'épongeant avec un matériau absorbant inerte
(sable, vermiculite...).

Laver à grande eau la surface ayant été souillée

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Ne pas en recevoir dans les yeux
Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Évitez la formation de poussière et d'aérosols.
Assurer une ventilation adéquate.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandée afin de contrôler les émissions à la source.

Exigences d'entreposage

Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Température 10-30 ° C

Ne pas exposer à une température supérieure à 40 ° C

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection chimique ou des lunettes avec écrans latéraux.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes faits à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié conforme à HEPA / P100
Caractéristiques

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

Nom de la composante chimique	CANsmg	CANSppm	CANtmg	CANtppm	CAN_QCVECD mg - CANADA_QUE BEC VALEUR D"EXPOSITION DE COURTE DURÉE_mg	CAN_QCVECD ppm - CANADA_QUE BEC VALEUR D"EXPOSITION DE COURTE DURÉE_ppm	CAN_QCVEMP mg - CANADA_QUE BEC VALEUR D"EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE_mg	CAN_QCVEMP ppm - CANADA_QUE BEC VALEUR D"EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE_ppm
Acide acétique	39	15	26	10	37	15	25	10
Acide peracétique						0,4		
Peroxyde d'hydrogène	2.8	2	1.4	1			1,4	1

Nom de la composante chimique	CAN_QC - CANADA_QUE BEC OSHA	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH Carcinogen	ACGIH TLV Basis	ACGIH Notations
Acide acétique	1		15		10		URT & eye irr; pulm func	
Acide peracétique	1		0.4 (IFV)			A4	URT, eye, & skin irr	A4
Peroxyde d'hydrogène	1				1	A3	Eye, URT & skin irr	A3

(IFV) - fraction inhalable et vapeur, A3 - Cancérogène confirmé pour les animaux et pertinence inconnue pour les humains, A4 - Pas classifiable comme cancérogène pour les humains, func - fonction, irr - Irritation, pulm - pulmonaire, URT - Voies respiratoires supérieures

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité 1.110 ±0.010

Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	83 °C
Coefficient eau / huile	N/A
Inflammabilité	Inflammable
Solubilité dans l'eau	Soluble
Viscosité	N/A
Apparence	Liquide clair incolore
pH (1%)	3.05 ±0.50
Seuil de l'odeur	N/A
Description de l'odeur	Vinaigre
Niveau Supérieur d'explosion	N/A

Niveau Inférieur d'explosion	N/A
La Pression de Vapeur	N/A
La Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	0 °C
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition élevé	100 °C
Point d'ébullition bas	50 °C
Température d'auto-inflammation	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Point de décomposition	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de données disponibles.

Stabilité

Stable dans des conditions normales d'entreposage et de manutention.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes, les hautes températures et le contact avec les matériaux incompatibles.

Risque de réactions/polymérisation dangereuses

Ce produit est non flammable par lui-même, mais il est un liquide oxydant fort qui peut provoquer l'inflammation des matières combustibles ou oxydables au contact. Le produit peut se décomposer violemment au contact de métaux ou de leurs sels, poussières ou autres contaminants. Le bois ou le papier saturé avec ce produit peuvent brûler spontanément.

Le contact avec de l'acier peut catalyser la décomposition rapide de ce produit, entraînant l'évolution de l'oxygène et de la chaleur. Par conséquent, des contenants mal ventilés peuvent éclater après la croissance d'un haut teneur de pression. L'oxygène et la chaleur peuvent aussi enflammer des matériaux combustibles, entraînant des explosions.

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Matériaux incompatibles

Alcalis, agents réducteurs, matériaux organiques, matériaux combustibles, les métaux doux, tels que le fer et le cuivre.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, de phosphore et de souffre, et oxygène.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

Inhalation, ingestion, contact cutané, contact oculaire, inhalación

0007722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

La substance peut être absorbée dans le corps par inhalation de ses vapeurs et par ingestion.

Toxicité aiguë

Mortel par inhalation.

Nocif en cas d'ingestion

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

Risque d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Carcinogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Mutagénicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Sensibilisation Respiratoire/Cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

0000064-19-7 Acide acétique

L'exposition peut causer une irritation du nez et de la gorge.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

0000064-19-7 Acide acétique

Le contact peut causer de graves brûlures.

0007722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

La substance est corrosive pour les yeux.

Corrosion/Irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

0000064-19-7 Acide acétique

Le contact peut causer de graves brûlures.

0007722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

La substance est corrosive pour la peau.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

0007722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

La vapeur peut être irritante pour les voies respiratoires.

Effets divers sur la santé

0000064-19-7 Acide acétique

Peut provoquer une bronchite avec toux, mucosités et / ou essoufflement.

0007722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

L'ingestion de cette substance peut entraîner la formation de bulles d'oxygène (embolie) dans le sang, entraînant un état de choc.

0007722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

CL50 (rat): 2000 mg / m³ (exposition de 4 heures, exposition du corps entier) (concentration non spécifiée) (3) NOTE: Cette valeur n'est pas considérée fiable car une exposition du corps entier a été utilisé et l'étude a été mal présentée.

DL50 (orale, rat mâle): 1193 mg / kg (solution à 35%) (4, non confirmée)

DL50 (orale, rat femelle): 801 mg / kg (solution à 60%) (4, non confirmée)

DL50 (orale, rat mâle) / kg (solution à 70% 75 mg) (4, non confirmée)

DL50 (orale, souris): 2000 mg / kg (solution à 90%)

0000064-19-7 Acide acétique

CL50 (souris): 2810 ppm (exposition de 4 heures); citée comme étant 5620 ppm (exposition de 1 heure) (17)

DL50 (voie cutanée, cochon d'Inde): 3360 mg / kg (cité comme étant 3,2 ml / kg) (solution à 28%) (24, non confirmée)

DL50 (orale, rat): 3530 mg / kg (concentration non spécifiée) (18)

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Classification de la substance ou du mélange

Pas de données disponibles.

Toxicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Persistante et dégradabilité

0000064-19-7 Acide acétique

Facilement biodégradable.

0007722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

0007722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

Aucun potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

0000064-19-7 Acide acétique

La substance n'est pas PBT / vPvB.

Autres effets nocifs

Pas de données disponibles.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

0000064-19-7 Acide acétique

La substance n'est pas PBT / vPvB.

0007722-84-1 Peroxyde d'hydrogène

La substance n'est pas PBT / vPvB.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Sous la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères de la RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, soudre ou utiliser à d'autres fins. Renvoyer les fûts aux centres de remise pour le nettoyage et la réutilisation appropriée.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Informations Transports Canada	U.S. DOT INFORMATIONS	Informations IMDG	Informations de l'IATA
Numéro ONU:	UN3149	UN3149	UN3149	UN3149
Nom d'expédition:	Peroxyde d'hydrogène et acide peroxyacétique en mélange, avec acide(s), eau et pas plus de 5 % d'acide peroxyacétique, stabilisé	Peroxyde d'hydrogène et acide peroxyacétique en mélange, avec acide(s), eau et pas plus de 5 % d'acide peroxyacétique, stabilisé	Peroxyde d'hydrogène et acide peroxyacétique en mélange, avec acide(s), eau et pas plus de 5 % d'acide peroxyacétique, stabilisé	Peroxyde d'hydrogène et acide peroxyacétique en mélange, avec acide(s), eau et pas plus de 5 % d'acide peroxyacétique, stabilisé
Classe de danger:	5.1			
Classe de danger:		5.1 (8)	5.1 (8)	5.1 (8)
Groupe d'emballage:	II	II	II	II
Danger toxique par inhalation:		Aucune donnée disponible		
Note / Disposition spécial:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polluant Marin:		Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	
Substance dangereuse:		Aucune donnée disponible		

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste réglementaire
0007722-84-1	Peroxyde d'hydrogène	10% - 30%	DSL,IARCCarcinogen,CAN_QC - CANADA_QUEBEC OSHA
0000064-19-7	Acide acétique	7% - 13%	DSL,CAN_QC - CANADA_QUEBEC OSHA,CAN_VOC - Canada_VOC
0000079-21-0	Acide peracétique	5% - 10%	Canada_NPRI,DSL,Canada_NPRI_Part1A,CAN_QC - CANADA_QUEBEC OSHA,CAN_VOC - Canada_VOC

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient CAN_VOC - Canada_VOC, Canada_NPRI, Canada_NPRI_Part1A, DSL importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 10%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux ; CAS - Service des résumés chimiques ; Chemtrec - Centre d'urgence pour le transport de produits chimiques ; LIS - Liste intérieure des substances ; ESL - Niveaux de dépistage des effets ; GHS - "Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations Unies ; HMIS - Service d'information sur les matières dangereuses ; IATA - Réglementation des marchandises dangereuses (DGR) pour le transport aérien (IATA); IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses ; CL - Concentration létale ; DL - Dose létale ; NFPA - Association nationale de protection contre les incendies ; OEL - Limites d'exposition professionnelle ; OSHA- Administration de la sécurité et de la santé au travail, Département du travail des États-Unis ; PEL - Limite d'exposition admissible ; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; ARA - Appareil Respiratoire Isolant ; ppm - parties par million ; STEL - Limite d'exposition à court terme ; TLV - Valeur limite de seuil ; TSCA - Loi publique sur le contrôle des substances toxiques 94-469 ; TWA - Moyenne pondérée dans le temps ; US DOT - Département américain des transports.

Version 2.0:

Date de Révision: 14 février 2018

Version 3.0:

Date de Révision: 13 mai, 2022

Version 3.1:

Date de Révision: 19 août 2024

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.